



DOSSIER

48E REUNION DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT DE L'ONU CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

Afrique centrale : l'ONU plaide pour que les élections soient un facteur de paix et de bonne gouvernance

Evocant les élections qui ont eu lieu entre 2015 et 2018 dans certains pays d'Afrique centrale, le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall (première photo), a invité les Etats de la sous-région à en faire une évaluation afin de mieux préparer les échéances futures. S'exprimant lors de la session ministérielle de la 48^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) le 31 mai 2019 à Kinshasa, il a notamment plaidé pour que des mesures soient prises pour « répondre aux principaux facteurs de crise et violence électorales, afin de faire des élections un moment de communion nationale et un facteur de paix, de sécurité et de bonne gouvernance en Afrique centrale ».

A cet égard, M. François Louncény Fall a affirmé que « les Nations Unies restent disposées à mobiliser la communauté internationale pour soutenir les efforts nationaux et régionaux ». Il a saisi cette occasion pour saluer le « transfert pacifique du pouvoir exécutif » en République démocratique du Congo (RDC) et la « maturité démocratique » du peuple congolais à la suite de la présidentielle de décembre 2018.

Retour à la stabilité en RCA

La situation en République centrafricaine (RCA) était aussi au cœur de l'intervention du Chef de l'UNOCA. Il a insisté sur les évolutions récentes marquées par la signature, entre le Gouvernement et 14 groupes armés, d'un accord politique pour la paix et la réconciliation. Il en appelle « au sens des responsabilités de toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre rapide, intégrale et de bonne foi » dudit accord, estimant que « les populations ont beaucoup souffert » de la crise centrafricaine. Le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de bureau de liaison de l'UA au Burundi, M. Basile Ikoube, est allé dans le même sens, tout comme le Général Guy-Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Toutes les délégations ont également lancé un appel pour un retour à la stabilité en RCA. Par ailleurs, le Comité



a « pris acte des efforts du Gouvernement du Cameroun pour trouver une solution durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays ». Plusieurs autres questions ont été abordées : la circulation illicite des

armes légères et de petit calibre, l'exploitation illicite des ressources naturelles par des groupes criminels, la prolifération des groupes terroristes (Armée de résistance du Seigneur et Boko Haram). Le pastoralisme et la transhumance, objet d'un huis-clos ministériel, ont également dominé les discussions. Le Comité a décidé de maintenir cette question parmi ses priorités.

La 48^e réunion du Comité était présidée par M. Franck Mwe di Malila Apenela, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale par intérim de la RDC, qui assurera la présidence de l'UNSAC pour les six prochains mois. Il a ouvert et clos les travaux, aux côtés des représentants de l'Angola (première vice-présidence), de la Guinée équatoriale (seconde vice-présidence) et du Burundi (rapporteur).

La session ministérielle de l'UNSAC a été précédée par la rencontre des points focaux et des experts, du 27 au 30 mai.

◀ Le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de bureau de liaison de l'UA au Burundi, M. Basile Ikoube, a lancé un appel pour une mise en œuvre effective de l'accord pour la paix et la réconciliation en RCA. Le Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la CEEAC est allé dans le même sens.

Les membres du Comité envisagent de tenir leur 49^e réunion à Luanda (Angola) avant la fin de l'année 2019.



RDC : alternance pacifique, protection des civils et renforcement des institutions de l'Etat



Le changement intervenu au sommet de l'Etat congolais en janvier 2019 avec l'arrivée de M. Felix Tshisekedi comme nouveau Président a été évoqué dans presque tous les discours prononcés lors de la 48^e session ministérielle de l'UNSAC. Dans le rapport final de cette réunion, le Comité « a pris bonne note des développements positifs dans la sous-région, notamment la bonne tenue des élections générales du 30 décembre 2018 qui ont permis à la République démocratique du Congo [RDC] de connaître une

alternance pacifique ».

Les représentants de la RDC, avec à leur tête le Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale par intérim, M. Franck Mwe di Malila Apenela (photo ci-dessus), ont décrit le climat politique qui y règne depuis lors, soulignant que les nouvelles autorités ont fait du respect des libertés publiques, une de leurs priorités. « La jouissance et l'exercice des droits civils et politiques de nos peuples respectifs ne sont plus tabous, et, l'encouragement à l'expression des opinions sont les preuves de l'amélioration positive des droits humains dans notre

espace régional », a résumé le Secrétaire général du Ministère congolais des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale, M. Iлека Atoki, dans son allocution de clôture de la réunion des experts.

Les délégués de la RDC ont cependant attiré l'attention sur la menace terroriste qui pèse sur leur pays et la région. A cet égard, ils ont mis en relief les liens entre le mouvement armé Allied Democratic Forces (« Forces démocratiques alliées » / ADF) opérant sur le territoire congolais et le groupe terroriste de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL). Ils ont aussi insisté sur l'insécurité créée par les éleveurs nomades communément appelé « Mbororo » dans le nord-est du pays où les tensions avec les communautés locales sont fortes, avec le risque de dégénérer en conflit sanglant.

C'est dans ce contexte que le 29 mars dernier, le Conseil de Sécurité de l'ONU a prorogé le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) jusqu'au 20 décembre 2019. Cette extension, plus brève que d'habitude (moins de 12 mois), devrait permettre au gouvernement congolais et à l'ONU de parvenir à un consensus sur la configuration prochaine de la mission. Les représentants de la MONUSCO à l'UNSAC ont également évoqué cette restructuration ainsi que la nouvelle résolution du Conseil de sécurité demandant à l'organisation onusienne de mettre l'accent sur deux priorités stratégiques : contribuer à la protection des civils et à la stabilisation ainsi qu'au renforcement des institutions de l'Etat.



Le Général Bernard Commins, Commandant adjoint des Forces de la MONUSCO, qui a pris part à la 48e reunion de l'UNSAC, explique le nouveau mandat de la mission à la presse

La persistance d'Ebola au cœur des préoccupations

La persistance d'Ebola dans le nord-est du pays était aussi au cœur des préoccupations de la délégation de la RDC. Elle a fait savoir que cette épidémie a déjà causé plus de 800 décès sur plus de 1340 cas signalés. Elle a expliqué que la riposte gouvernementale continue de buter sur la situation sécuritaire précaire qui caractérise certaines régions des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Les centres de traitement des malades et le personnel soignant sont en effet devenus des cibles privilégiées des groupes armés. L'Organisation non-gouvernementale Médecins Sans Frontières (MSF) a évoqué l'insécurité dans ces régions pour y arrêter ses activités. Compte tenu de la particularité de la zone où sévit la maladie (activisme des forces négatives), les hautes autorités du pays ont ordonné une nouvelle approche multisectorielle intégrant les Ministères en charge de la Santé, de la Défense, de l'Intérieur et des Finances.

■ République centrafricaine : soutien à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, plaidoyer pour la levée totale de l'embargo sur les armes

Lors de la session ministérielle du 31 mai 2019, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale s'est félicité « des progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (RCA), notamment la signature de l'accord politique pour la paix et la réconciliation, suivi du renforcement du caractère inclusif du Gouvernement et des mécanismes de mise en application dudit Accord ». De plus, le Comité a « appuyé les efforts des autorités centrafricaines, ainsi que le plaidoyer pour la levée totale de l'embargo sur les armes ». Il a en effet constaté qu'en dépit du soutien des partenaires et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), « des défis considérables continuent de s'y poser, en particulier sur le plan sécuritaire ». Mme Baïpo Temon Sylvie Valérie, Ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger (photo), a pris part aux travaux.



■ Nord-Ouest - Sud Ouest : solidarité avec le peuple et le gouvernement camerounais, soutien aux initiatives en cours pour un dialogue en vue d'une solution durable à la crise

Lors du huis-clos ministériel tenu le 31 mai en marge de la 48e réunion de l'UNSAC, les chefs de délégation ont suivi une communication de M. Lejeune Mbella Mbella, Ministre camerounais des Relations extérieures (photo) sur la situation sociopolitique qui prévaut dans son pays. Dans un communiqué, le Comité souligne qu'il « a pris acte des efforts du Gouvernement du Cameroun pour trouver une solution durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays ». Le Comité a aussi exprimé sa solidarité avec le peuple et le gouvernement. Il a enfin soutenu les initiatives en faveur du dialogue « en vue d'une résolution pacifique de cette crise ».



1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET DURABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Droits de l'homme : les propositions de l'ONU face aux défis actuels

Les discussions sur l'état des droits de l'homme dans la sous-région ont retenu l'attention des participants à la 48^e réunion de l'UNSAC. Le décor a été planté le 28 mai par M. Bouaka Louis-Marie (photo), représentant régional du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et Directeur par intérim du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), basé à Yaoundé (Cameroun). Au-delà des entraves liées aux activités des groupes terroristes/armés (Cameroun, RCA, RDC, Tchad), le Centre a rendu compte des défis rencontrés au cours des six derniers mois. Il a notamment évoqué les allégations persistantes d'atteinte à l'intégrité physique, au droit à la vie et à la sûreté, y compris les violences sexuelles et les vindictes populaires survenant dans de nombreux pays engagés dans les opérations de restauration de la paix et de sécurité. Il a souligné que la prise en compte des droits de l'homme est une nécessité impérieuse, leurs violations faisant accroître le sentiment d'injustice des populations et susciter une perte de confiance des populations envers les autorités compétentes.



Le Centre a aussi fait mention des cas de mort en détention sous la responsabilité des forces régulières et invité les Etats membres à mettre en œuvre les procédures judiciaires idoines permettant d'élucider les circonstances des décès et d'en dégager les responsabilités. Par ailleurs, la faiblesse des institutions nationales de promotion et

de protection des droits de l'homme a été portée à l'attention des membres du Comité. Le Centre a appelé au renforcement de ces institutions en mettant en place des politiques appropriées ainsi que des moyens matériels et financiers conséquents. Il a aussi encouragé les Etats à s'engager résolument dans la lutte contre l'impunité des violations des droits

de l'homme et à adopter une politique de tolérance zéro s'agissant des cas de torture et d'atteinte au droit à la vie dans les lieux de garde à vue ou autres lieux de détention. Le Centre a enfin insisté sur la nécessité d'améliorer la gouvernance des processus électoraux afin de préserver les acquis de la démocratie et de la paix.

Femmes, Paix et Sécurité : plaidoyer pour la mise en œuvre de la Résolution 1325



◀ Au niveau régional, la Représentante d'ONU Femmes en RDC a recommandé le renforcement du plaidoyer pour l'accélération du programme Femmes, Paix et Sécurité en prélude au 20^e anniversaire de la Résolution 1325 en 2020.

Mme Awa Ndiaye Seck a également souligné l'importance de la création de mécanismes et d'instruments de financement accessibles et flexibles pour les organisations et les réseaux locaux de femmes. Concernant les opportunités pour appuyer la participation des femmes dans les infrastructures de paix et les mécanismes de gestion des conflits en Afrique centrale, elle a du reste cité les réseaux des femmes tels que le Réseau Africain des Femmes Leaders (AWLN) et FEMWise. Elle a encouragé les Etats membres à promouvoir ou à soutenir l'établissement de ces réseaux dans leurs pays.

Mme Awa Ndiaye Seck, Représentante d'ONU Femmes en RDC (photo), a fait une présentation sur l'investissement dans les femmes pour la paix et la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325. Elle a salué les avancées très significatives, même si des défis restent à relever pour l'élaboration et la réalisation effective des Plans d'action nationaux (PAN) dans certains

pays d'Afrique centrale. Elle a proposé des plaidoyers pour le développement et l'adoption des PAN dans les pays qui n'en ont pas un. De même, elle a préconisé l'appui à la mise en place d'un mécanisme/Secrétariat de coordination et de mobilisation des ressources pour les Etats membres afin d'assurer la mise en œuvre effective de leur PAN à travers des plans opérationnels budgétisés.

Au niveau régional, elle a recommandé le renforcement du plaidoyer pour l'accélération du programme Femmes, Paix et Sécurité en prélude au 20^e anniversaire de la résolution 1325 en 2020. Il convient de rappeler qu'un Plan d'action régional pour la mise en œuvre de ladite résolution a été développé en 2018 par la CEEAC, avec le soutien de l'UNOCA.

Lutte contre l'extrémisme violent : l'UNESCO estime que l'éducation fait partie de la solution

Le Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, M. Salah Khaled, a relevé que malgré leur complexité, il existe plusieurs points communs sous-tendant toutes les problématiques de paix et de sécurité évoquées lors de la 48^e réunion du Comité. Il a, entre autres, évoqué la situation des jeunes et des enfants en mettant notamment en relief le sort de ceux, nombreux, qui sont non scolarisés, déplacés ou réfugiés du fait des crises et conflits divers. Il a également fait état des milliers d'écoles incendiées et/ou détruites ainsi que du déficit important d'enseignants observé ici et là. « Si des alternatives ne sont pas trouvées pour les jeunes de la région, les problématiques de sécurité persisteront », a-t-il alerté, suggérant aux Etats membres du Comité de « considérer l'éducation comme une solution pour lutter contre l'extrémisme violent et les groupes armés ».

Dans le même esprit, le Directeur régional de l'UNESCO a estimé qu'il faudrait envisager un véritable programme pour la formation professionnelle et continue des jeunes, y compris les réfugiés et déplacés. A cet égard, il a rassuré le Comité quant à la disponibilité du bureau dont il a la charge à travailler avec les Etats de la CEEAC et les organisations sous-régionales. Le Comité a favorablement accueilli cette proposition. Il a recommandé un suivi entre l'UNESCO, la CEEAC et l'UNOCA, et la présentation d'un rapport sur le sujet lors de la 49^e réunion de l'UNSAC. Le Comité a en effet reconnu le rôle central de l'éducation dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Soutien aux Etats

La contribution de l'UNESCO faisait suite à une série d'interventions sur cette question. Celle-ci fait partie des priorités de l'UNOCA et de l'UNOWAS, comme les participants l'ont noté en suivant les exposés de leurs représentants respectifs. Ils ont rendu compte des initiatives conjointes entreprises, conformément à la résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité, pour soutenir les Etats et les institutions régionales dans leurs efforts de lutte contre les activités terroristes en général, et celles de Boko Haram en particulier. Une augmentation de ses attaques a été notée au cours des trois derniers mois, selon la Force multinationale mixte (FMM).

Pour sa part, la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) a rappelé les objectifs de la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac Tchad touchées par les activités de Boko Haram. Malheureusement, sur une promesse de 12 milliards de dollars US prévus pour la mise en œuvre de ladite stratégie lors de



la Conférence de Berlin sur le Bassin du lac Tchad, seuls crédits d'un montant de 2,17 milliards USD ont été jusque-là enregistrés.

Le Comité réitère son appel en direction des Etats membres à soutenir en équipement la CBLT et la FMM. Il invite également les partenaires internationaux à con-

tribuer à la mobilisation des ressources pour accroître les capacités opérationnelles des forces engagées dans la lutte contre Boko Haram



Mme Leocadie Nahishakiye, Conseillère politique/UNOCA et M. James Aji, Conseiller politique/UNOWAS ont détaillé les actions de l'ONU dans la lutte contre l'extrémisme violent en général et Boko Haram en particulier.

Armes légères : la RDC voudrait abriter le Secrétariat de la Convention de Kinshasa

Le Secrétariat général de la CEEAC a présenté les activités relatives à la Convention de l'Afrique centrale sur le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC), de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, assemblage et réparation, dite Convention de Kinshasa, qui a été adoptée le 30 avril 2010 (entrée en vigueur le 8 mars 2017). L'exposé a été suivi par des échanges qui ont permis de relever les difficultés dans la mise en œuvre de la Convention, non encore ratifiée par le Burundi, le Rwanda, la RDC et la Guinée équatoriale. Ce dernier pays (Guinée équatoriale) a révélé que le Sénat a déjà approuvé le projet autorisant le gouvernement à ratifier cette Convention. Quant à la RDC, elle a dit avoir achevé le processus interne, avec notamment la ratification de la Convention par le parlement le 13 décembre 2018. Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères a affirmé que son pays « déposera sous peu [...] les instruments de ratification auprès du dépositaire, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ». La RDC a également manifesté sa volonté d'abriter le



que l'UNREC a continué la mise en œuvre du projet conjoint : « Soutien aux Etats africains dans le cadre de la vision "Faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020"

évaluations sommaires sur les armes légères et de petit calibre dans les onze pays de la CEEAC. Il a expliqué que cette démarche permettra de disposer des infor-

mations réelles sur la mise en œuvre de la Convention, en vue d'élaborer, éditer et distribuer, un guide pratique de mise en œuvre de la Convention.



Secrétariat de la Convention, qui porte le nom de sa capitale...

Agir pour le désarmement

Dans le même chapitre, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a présenté les initiatives entreprises dans le cadre de ses missions d'assistance aux Etats, à leur demande, à agir pour la paix, la sécurité, le désarmement, la maîtrise et la non-prolifération des armes. Par ailleurs, au titre de la maîtrise des armes dans la sous-région de l'Afrique centrale, M. Jean Bosco Rumongi, Conseiller politique et représentant dudit Centre, a indi-

de l'Union africaine : Renforcement des capacités des Etats d'Afrique centrale ». Ce projet, qui a été lancé lors de la 47^e réunion de l'UNSAC tenue à Ndjamena en décembre 2018, comporte un atelier de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de Convention de Kinshasa. L'atelier en question a été organisé du 24 au 26 avril 2019 à Yaoundé (Cameroun), en présence d'une représentante de l'UNOCA, Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale.

UNREC a aussi fait savoir au Comité que des experts nationaux ont été recrutés pour conduire des



Au siège du Ministère congolais des Affaires étrangères, la haute hiérarchie et les responsables en charge du dossier UNSAC (photos ci-dessus) assurent le suivi la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa. UNREC accompagne le processus

Faire front et mobiliser des moyens pour combattre le trafic illicite des ressources naturelles



La problématique du braconnage et du trafic illicite des ressources naturelles dans les aires protégées était au cœur de la présentation proposée par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) lors des discussions sur la lutte contre l'insécurité, les groupes armés, le mercenariat et leur financement. M. Ghislain Somba Byombo, Directeur et Chef de Site adjoint au Parc de la Garamba (RDC), a fait état de plusieurs menaces dues à plusieurs facteurs. Il a notamment pointé la présence de braconniers, de mercenaires, de bandes et groupes armés mobiles dans les zones de frontières, des éleveurs armés communément appelés Mbororo en RDC, ainsi que la circulation d'armes de guerre et munitions ou encore la porosité des frontières et la pauvreté des populations. Il a précisé que face aux moyens de plus en plus sophistiqués utilisés par les trafiquants, y compris les drones et les hélicoptères, la lutte contre le trafic illicite de ressources naturelles exigent des moyens conséquents.

A cet égard, le Représentant de l'ICCN a exprimé la nécessité de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des écogardes (les formations, l'équipement, le renseignement et la surveillance). Il a également insisté sur la collaboration interinstitutionnelle et transfrontalière entre les forces de défense et de sécurité (Armée, Police, Douanes, Eaux et forêts

services de l'Immigration ainsi que la MONUSCO, la MINUSCA, UNMISS, l'AFRICOM, les programmes de DDR).

drogue et le crime (ONUDC), a rappelé l'importance de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale orga-



Pour sa part, M. Ludovic D'hoore, Coordonnateur régional de l'Office des Nations Unies contre la

Les participants à la 48e réunion de l'UNSAC ont suivi avec attention les développements de M. Ghislain Somba Byombo, Directeur et Chef de Site adjoint au Parc de la Garamba (ci-dessus) ainsi que les précisions de M. Ludovic D'hoore, Coordonnateur régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (photo de gauche), sur les menaces liées au trafic illicite des ressources naturelles et les propositions de solutions pour y faire face.

duits de la faune et de la flore. Il a aussi mis l'accent sur le rôle d'un dispositif de justice pénale fonctionnel dans tout agenda de paix et de sécurité, tant pour guérir les plaies résultant des conflits que comme outil de prévention des conflits. Compte tenu du nombre d'aires protégées se situant dans des zones frontalières, il importe d'inclure la problématique des ressources naturelles dans les stratégies visant à encadrer ces frontières, leur gestion et leur sécurisation.

Les membres du Comité ont recommandé la recherche des solutions appropriées à cette situation, notamment à travers des études approfondies. Ils ont lancé un appel aux partenaires techniques et financiers afin qu'ils apportent leur appui aux institutions régionales et nationales dans la réalisation de ces études et dans la mobilisation des ressources pour la lutte contre ce trafic.

Une conférence de haut niveau sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière



Lors d'une réunion à huis-clos en marge de la 48^e réunion de l'UNSAC, les représentants des Etats membres ont « appelé d'urgence à une conférence de haut niveau pour discuter des questions liées au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière en vue d'une gestion concertée et intégrée ». Ils ont en effet attiré l'attention sur les « tensions, de plus en plus récurrentes, entre les éleveurs nomades et les communautés locales en République Démocratique du Congo et dans plusieurs pays de la sous-région », en rappelant que de telles tensions peuvent compromettre la paix et la sécurité internationale.

Enjeux économiques

Dans le même ordre d'idées, ils ont exprimé « leur profonde préoccupation concernant les dégradations que fait peser sur la biodiversité, la présence d'animaux d'élevage dans les aires protégées » ainsi que sur « la recrudescence de la prolifération des armes légères et de petit calibre, du terrorisme, de la criminalité, du braconnage, du trafic de drogue [...] ».

Dans ce contexte, les Etats membres de l'UNSAC ont réaffirmé l'importance du pastoralisme et de la transhumance pour les économies de plusieurs Etats de la sous-région ; particulièrement au Cameroun, en République Centrafricaine, et au Tchad. Ils ont aussi sensibilisé les pays concernés sur la nécessité d'adopter « des mesures permettant une transhumance contrôlée et pacifiée, tant au niveau national que bilatéral, y compris dans le cadre de leurs commissions mixtes de coopération ». Par ailleurs, le Secrétariat général de la CEEAC a été invité à « conclure dans les meilleurs délais et de manière inclusive, le processus d'élaboration des mécanismes de

régulation communautaire du pastoralisme et de la transhumance en vue de la 48^e réunion de mai 2019 à Kinshasa, c'est-à-dire peu avant la 48^e réunion de



l'UNSAC. Il s'agissait en fait d'un projet y relatif a été adopté lors d'un atelier organisé du 26 au 27

suivi de celui organisé par l'UNOCA et la CEEAC du 9 au 11 avril

2019 à N'Djaména (Tchad), et ayant réuni les Etats membres de la CEEAC et quelque 70 experts sur les questions de pastoralisme et de transhumance.

Lors de la cérémonie officielle d'ouverture de l'UNSAC, le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a salué cette dynamique. Il a aussi réitéré l'appui des Nations Unies aux efforts en cours de la CEEAC visant à mettre place des mesures collectives d'encadrement afin d'accroître les bénéfices et « mitiger les risques sécuritaires » liés au pastoralisme et à la transhumance. Dans cette perspective, il a encouragé les Etats membres « à tirer les leçons de l'expérience des autres régions, en particulier l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, compte tenu de la dimension transrégionale du phénomène [...] ».



Au terme de l'atelier de suivi de Kinshasa sur le pastoralisme et la transhumance, des représentants des Etats membres de l'UNSAC ainsi que des experts de la CEEAC et points focaux de l'UNOCA ont finalisé un document de régulation communautaire qui a été soumis à l'appréciation des ministres et chefs de délégation du Comité.

Piraterie maritime : la situation se dégrade, mais les efforts des Etats sont encourageants...



Lors de la 48e réunion de l'UNSAC, le Secrétaire général de la CEEAC a, comme d'habitude, fait le point sur plusieurs autres dossiers sécuritaires cruciaux de la sous-région, y compris celui relatif à la piraterie et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Le Capitaine de vaisseau Djourwe Koskreo, Sous-chef d'Etat-major de la Force Multinationale de l'Afrique centrale, Chef de la Composante navale, a fait remarquer que si au cours des années précédentes, l'espace maritime de la CEEAC a connu un calme relatif, la situation ne cesse de se dégrader. Outre l'immigration clandestine et les opérations illicites de vente et d'achat de carburant en mer, les experts de la CEEAC ont évoqué, entre autres, les attaques contre les navires, avec des prises d'otages accompagnées de demandes de rançons. De novembre 2018 à mars 2019, le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) a par exemple enregistré des attaques contre dix navires de pêche, un cargo et des prises d'otages.

Manque d'équipements

Les experts de la CEEAC ont expliqué que la permanence des défis liés au manque d'équipements du CRESMAC, du Centre multinational de coordination (CMC) et des centres des opérations maritimes nationaux ainsi que l'absence de mécanismes de financement pérennes demeurent une réalité intangible. Ils ont cependant tenu à noter qu'il y a lieu d'être optimiste quant à la prise de conscience de l'importance



Le Capitaine de vaisseau Djourwe Koskreo (CEEAC) a présenté une photographie reflétant l'état de la sécurité maritime en Afrique centrale. Les membres de l'UNSAC ont convenu de la mise en place d'une autorité chargée de la coordination de l'action de l'Etat en mer par les pays qui n'en disposent pas encore.

stratégique de la mer de la part des autorités gouvernementales de l'espace CEEAC. Certains pays ont en effet procédé à un réel renforcement de leurs capacités navales. L'action de l'Etat en mer est de plus en plus perceptible.

Dans cette dynamique, le rôle crucial du Centre interrégional de coordination (CIC) pour la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritime en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest a été rappelé. Il a été reconnu que le renforcement de son opérationnalisation permettrait de faire face de manière collective et efficace à la criminalité en mer. A cet égard, M. Junior Narciso Fastudo, Directeur exécutif adjoint du CIC, a renouvelé ses remerciements au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), pour son soutien constant aux actions de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

M. Junior Narciso Fastudo, Directeur exécutif adjoint du CIC, a exposé les difficultés financières de l'institution. Face à cette situation, les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions financières au CIC.

Financement des institutions régionales : les Etats appelés à honorer leurs obligations

Le 31 mai, les membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont examiné, à huis clos, la question du financement des institutions et mécanismes sous-régionaux de coopération en matière de sécurité et d'intégration, entre autres. A l'issue de leurs délibérations, ils ont pris note des retards enregistrés dans le paiement des contributions aux structures concernées. Face à cette situation, ils

ont invité les Etats à accorder une attention particulière aux obligations auxquelles ils ont souscrit afin de favoriser leur fonctionnement efficient.

Fonds d'affectation spéciale

Cela concerne également l'UNSAC qui, selon ses membres, « reste un forum d'importance stratégique » ainsi qu'un « instrument de diplomatie préventive dans l'architecture sous-régionale de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ». Un Fonds d'affectation spéciale du Comité d'un montant minimal

de 10 000 dollars a été en effet

institué par une Déclaration adoptée à Libreville lors la 28^e session ministérielle de l'UNSAC en 2009. Le bilan publié à l'issue de la 48^e réunion montre que seuls deux pays sur onze sont officiellement à jour de leurs contributions, alors qu'il y en a quatre qui n'ont encore rien versé depuis la création du

Fonds.

Le nouveau bureau du Comité mis en place à Kinshasa en fera le suivi. De même, il encouragera les « autres États Membres de l'ONU et les donateurs à verser des contributions financières au Fonds d'affectation du Comité », comme souhaité dans différents rapports.

▼ Au-delà des discussions sur les questions financières, les ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation à la 48e réunion de l'UNSAC ont réaffirmé la volonté de leurs Etats de renforcer la coopération sous-régionale pour relever les « défis sécuritaires considérables » auxquels ils sont confrontés.



Afrique centrale - CEEAC : pour une diplomatie sous-régionale efficiente



Les articles qui constituent le dossier de cette édition d'*Interface* reflètent l'état de santé globale de l'Afrique centrale. Comment résumer le diagnostic fait par les Etats membres de l'UNSAC durant une semaine à Kinshasa ? Le Secrétaire général de la CEEAC a une réponse précise à cette question : la situation politique et sécuritaire dans la sous-région est « restée globalement stable » depuis la 47^e réunion ministérielle du Comité tenue à N'Djamena (Tchad) en décembre 2018. Les experts de la CEEAC conduits par M. Baudouin Hamuli Kabaruza, Directeur des Affaires politiques et du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC (photo ci-dessus), ont énuméré quelques faits saillants qui ont marqué cette période. Ils ont fait état du « ralentissement des économies de la majorité des Etats membres consécutif au bas niveau des prix des matières premières (pétrole, minerais, etc.) sur le marché mondial, couplé avec l'augmentation du niveau de la dette publique ». Dans le même chapitre économique, ils ont évoqué « l'engagement de la majorité des pays membres de la CEEAC à négocier avec les institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale ».

Impact des menaces à la paix

Par ailleurs, les experts de la CEEAC ont exprimé des inquié-

tudes quant à la continuité des activités des groupes armés et des mouvements terroristes ainsi qu'aux menaces à la paix liées aux contestations électorales dans certains Etats membres. Toutes ces menaces ont un impact sur

eu « une légère amélioration » dans ce domaine dans les pays d'Afrique centrale au cours de l'année 2018.

La situation humanitaire dans les Etats membres du Comité a éga-

nismes internationaux en charge des réfugiés et des déplacés internes », alerte la CEEAC.

De manière générale, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a fait observer que pour répondre aux menaces sécuritaires et promouvoir l'intégration régionale au profit des populations, « l'Afrique centrale a besoin d'institutions régionales bien structurées et dotées de mandats et de ressources adéquats », y compris la CEEAC. Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la RDC, M. Ileka Atoki, partage cette idée. Dans son allocution de clôture des travaux des experts dont il a assuré la présidence, il a en effet estimé que la CEEAC et les autres groupements sous-régionaux devraient être repensés. Il s'agit de « se muer en organisations capables de faire face aux enjeux de l'heure, prévenir les conflits, par une diplomatie sous-régionale efficiente, laquelle encourage une appropriation des problématiques par des décisions inclusives des Etats membres [du] Comité ». En attendant l'aboutissement de la réforme institutionnelle de la CEEAC devant consacrer cette nouvelle vision, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, a rappelé que l'UNSAC « demeure plus que jamais pertinent en tant que plateforme [...] pour identifier et répondre aux principaux défis à la paix et la sécurité en Afrique centrale ».



les questions de gouvernance, même s'il faudrait nuancer une telle appréciation. La CEEAC a en effet cité le classement 2018 de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) en indiquant qu'il montre que « la moitié des pays membres du Comité ont un niveau de gouvernance faible ». Elle a toutefois précisé que, selon le classement de l'Indice Ibrahim, il y a

lement occupé une place importante dans la revue de la CEEAC. Celle-ci révèle que certains pays sont affectés à des niveaux différents par les problématiques des réfugiés et des déplacés internes. Il s'agit notamment du Burundi, du Cameroun, de la RCA, du Congo, de la RDC, du Rwanda et du Tchad. Ces « problématiques continuent à avoir des implications sur la sécurité et les économies des Etats, sur les rapports entre les Etats ainsi que les relations entre ces derniers et les orga-

Le Secrétariat du Comité en quelques images



Cameroun : l'ONU rappelle l'urgence d'un dialogue inclusif

EXPRESS



ors d'une réunion du Conseil de sécurité mardi 4 juin consacrée à l'examen du 16^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, son Représentant spécial pour cette région, M. François Lounécny Fall (photo), a encouragé les autorités camerounaises à conduire un dialogue inclusif afin de trouver une solution durable à la crise dans les régions anglophones du Cameroun [...]. Il a noté avec satisfaction que le 9 mai, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a annoncé que le Président Paul Biya était prêt à s'engager dans le dialogue sur toutes les questions, sauf celles touchant à la 'séparation' et la 'sécession' [...]. « Ceci est un pas dans la bonne direction », a déclaré l'envoyé de l'ONU.

Tirer parti des offres de soutien

« J'appelle les partenaires régionaux à coopérer étroitement avec mon Représentant spécial pour soutenir les initiatives de dialogue à l'échelon national », souligne pour sa part M. António Guterres dans son rapport, exhortant les autorités compétentes « à tirer parti de tous les appuis nécessaires afin d'engager un dialogue politique véritable et sans exclusive ». Il a notamment mis en relief les nombreuses offres de soutien « faites aux autorités camerounaises par la communauté internationale pour remédier à la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest », lesquelles « se sont traduites par la venue de plusieurs missions de haut niveau à Yaoundé ».

« Les populations affectées [par la crise anglophone au Cameroun] ont un besoin urgent d'assistance, alors que l'accès humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest reste un défi à cause des problèmes de sécurité ».

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a toutefois noté que « malgré ces avancées positives, la situation sur le terrain continue de se détériorer avec des affrontements fréquents entre les groupes armés sécessionnistes et les forces de défense et de sécurité nationales ». M. François Lounécny Fall a précisé que les civils demeurent les principales victimes du conflit. « Plusieurs ont perdu leurs vies tandis qu'environ 530 000 sont des déplacés internes dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral, et plus de 30 000 ont trouvé refuge au Nigéria », a-t-il indiqué, insistant sur le fait que « les populations affectées ont un besoin urgent d'assistance, alors que l'accès humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest reste un défi à cause des problèmes de sécurité ».

Boko Haram reste une menace

Par ailleurs, et évoquant toujours les questions humanitaires, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a fait remarquer que le Cameroun a accueilli 278 000 réfugiés de la République centrafricaine et 104 000 réfugiés nigériens dans la région de l'Extrême-Nord. Sur ce dernier

point, il convient de souligner que cette pression est le résultat de l'intensification des attaques du groupe extrémiste Boko Haram sur le Cameroun et le Tchad depuis fin 2018. Selon M. Fall, ce mouvement terroriste représente toujours une menace sécuritaire pour l'Afrique centrale et au-delà. « Cette situation impose le renforcement de la coopération et un meilleur partage d'expériences et des leçons apprises entre les pays affectés et la Force multinationale mixte, ainsi qu'une assistance internationale plus soutenue et plus importante pour vaincre Boko Haram, répondre aux besoins humanitaires des populations affectées, et s'attaquer aux causes profondes du conflit », a-t-il ajouté, appelant les Etats concernés à intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre, au niveau national, de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

De plus, le Chef de l'UNOCA a souligné que le groupe rebelle l'Armée de résistance du seigneur (LRA) constitue toujours une menace à la paix et à la sécurité en Afrique centrale, en particulier en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Il a encouragé les gouvernements de la sous-région, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, à appuyer les efforts de la Commission de l'Union africaine dans la mise en place de mécanismes de sécurité alternatifs pour l'élimination de la LRA, dans le cadre de la coopération régionale et la Force africaine en attente.

Avec ONU Info, 4 juin 2019

CONGO

Dans son 16^e rapport sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, le Secrétaire général de l'ONU se « félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu au Congo ». De plus, il « encourage le Gouvernement à veiller à ce que toutes les armes et les munitions récupérées à l'avenir soient gérées conformément aux normes internationales de contrôle des armes légères et aux instruments régionaux pertinents, notamment la Convention de Kinshasa et le Protocole de Nairobi ». M. António Guterres soutient que « la réussite du processus de paix dans la région du Pool et, plus globalement, le maintien de la stabilité au Congo, seront conditionnés par la mise en œuvre d'un processus politique crédible et ouvert à tous et d'une gouvernance plus inclusive au niveau national ».

GABON

« Au cours des derniers mois, le Gabon a fait preuve de résilience, en particulier durant l'absence prolongée du Président Ali Bongo Ondimba. Toutefois, la conjoncture économique reste difficile, malgré les mesures que le Gouvernement a prises pour assainir les finances publiques et qui doivent faire l'objet d'une concertation avec les acteurs socioéconomiques aux fins du maintien de la stabilité du pays », souligne le rapport du Secrétaire général de l'ONU. Au moment de la présentation dudit rapport, son Représentant spécial a précisé que le FMI « a récemment noté une stabilisation de la situation macroéconomique » du pays, où le Chef de l'Etat, de retour après des soins médicaux à l'étranger, a reçu les visites de certains de ses homologues ainsi que des responsables des institutions internationales.

TCHAD

Dans sa présentation au Conseil de sécurité, le Représentant spécial a dit avoir noté « les efforts des autorités tchadiennes pour la tenue d'élections législatives avant la fin de l'année ». Il a invité « tous les acteurs nationaux et internationaux à contribuer à l'organisation d'élections crédibles, inclusives et pacifiques dans les délais envisagés ». C'est également ce qui ressort des observations et recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU. Ce dernier salue la démarche du gouvernement tchadien « consistant à instaurer un dialogue sans exclusive avec l'opposition politique et [...] espère, à cet égard, que de nouvelles avancées pourront être enregistrées dans le cadre du dialogue politique national ».

UNOCA : M. Ould-Abdallah a conduit une mission d'évaluation du mandat...

Du 6 au 7 juin, une équipe chargée de procéder à un examen stratégique du mandat et des activités de l'UNOCA a séjourné à Libreville (Gabon). Outre le personnel de l'UNOCA, l'équipe dirigée par M. Ahmedou Ould-Abdallah, ancien Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, a tenu des consultations avec les parties prenantes concernées. Elle a notamment eu des échanges avec le gouvernement gabonais, la société civile, l'équipe pays du Système des Nations Unies, les organisations sous-régionales et régionales (CEEAC, CEMAC, Conférence internationale sur la région des Grands lacs, Commission du golfe de Guinée, Union africaine) ainsi que des membres du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales.

L'équipe s'est ensuite rendue à Brazzaville (Congo) du 8 au 11 juin puis à Yaoundé (Cameroun) du 11 au 14 juin.

L'examen stratégique de l'UNOCA a été demandé par le Conseil de sécurité (déclaration présidentielle d'août 2018). Objectif : évaluer les domaines à améliorer, notamment en ce qui concerne la cohérence des activités de l'ONU dans les pays relevant du mandat de l'UNOCA, des priorités nouvelles ou reconstruites. Le Conseil avait exprimé son intention d'examiner les conclusions et recommandations de cet examen d'ici au 31 août 2019.

M. Ahmedou Ould-Abdallah a saisi plusieurs occasions pour en donner quelques indications et évoquer les défis auxquels fait face l'UNOCA dans une sous-région confrontée à diverses menaces sécuritaires et politiques. Par exemple, lors d'une réunion des Ambassadeurs francophones le 20 juin 2019 à la Représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'ONU (New York), il a insisté sur la nécessité de « renforcer ce bureau régional et de le rendre plus opérationnel, tout en rappelant que cette région a besoin de toute l'attention et du soutien de la communauté internationale ». Cette information, qui a été relayée par l'OIF sur son site internet, est en cohérence avec le vœu également exprimé par la plupart de partenaires rencontrés par l'équipe de M. Ahmedou Ould-Abdallah lors de sa mission.

M. François Louncény Fall a affirmé son optimisme par rapport aux résultats attendus. Ceux-ci contribueront à parfaire « l'efficacité du Bureau et son rôle en tant qu'outil essentiel des Nations Unies pour la diplomatie préventive et la consolidation de la paix, en coopération étroite avec les entités des Nations Unies concernées », a-t-il souligné le 4 juin lors de la présentation au Conseil de sécurité du 16^e rapport du SG/ONU sur l'UNOCA.



M. Ould-Abdallah (à droite) plaide pour un renforcement du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale.



Des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales ont salué le travail de l'UNOCA et pris conscience des défis auxquels fait face l'institution dans la mise en oeuvre effective de son mandat.



Des membres des ONG basées au Gabon ont immortalisé leur rencontre avec l'équipe dirigée par M. Ould-Abdallah et des fonctionnaires de l'UNOCA après des échanges fructueux sur leurs attentes et contributions...

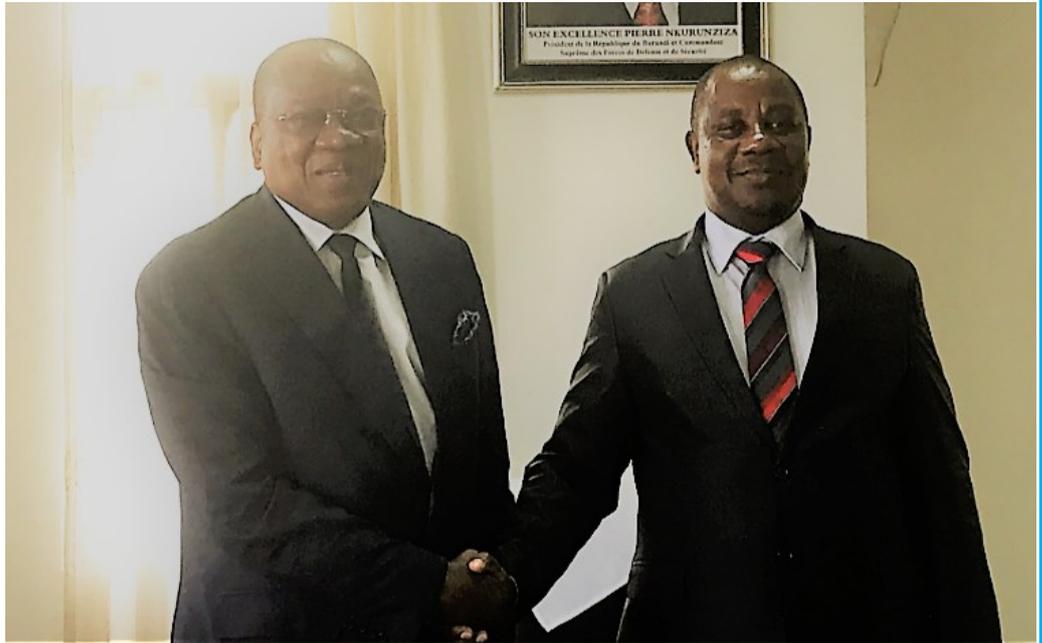
Burundi : situation politique et actualité sous-régionale au centre des échanges avec les autorités

Du 19 au 22 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a effectué une mission officielle au Burundi, en étroite consultation avec les Envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour le Burundi, M. Michel Kafando, et pour la région des Grands Lacs, M. Juang Xia.

L'un des temps forts de cette mission était l'audience accordée au Chef de l'UNOCA le 21 mai, par le Ministre des Affaires étrangères, M. Ezéchiel Nibigira (première photo). Les deux personnalités ont échangé sur des sujets d'intérêt commun, y compris ceux inscrits à l'ordre du jour de la 48^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) à laquelle le Burundi a pris part du 27 au 31 mai à Kinshasa. Elles ont notamment évoqué, entre autres, l'importance de la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa ; ainsi que la nécessité d'une mobilisation contre les conflits liés à la transhumance transfrontalière.

Le Représentant spécial a réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer à soutenir les efforts du gouvernement et ceux de ses partenaires en matière de développement et de promotion de la bonne gouvernance. Avant de quitter Bujumbura, le Chef de l'UNOCA a aussi eu des séances de travail avec des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, parmi lesquels le Représentant spécial de l'Union africaine pour le Burundi et la région des Grands Lacs, M. Basile Ikouebe. Leurs discussions ont également porté sur la situation dans ce pays ainsi que sur les principaux dossiers relatifs à la paix et la sécurité en Afrique centrale.

► Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall (à droite), et son collègue M. Michel Kafando, Envoyé spécial pour le Burundi (à gauche), travaillent de concert avec le gouvernement et les partenaires nationaux, régionaux et internationaux en faveur du développement et d'une paix durable au Burundi.



Les Nations Unies et l'Union européenne renforcent leur coopération dans la lutte contre Boko Haram



Au cours du trimestre passé, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall et son collègue pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, ont poursuivi leurs visites conjointes dans les pays du bassin du lac Tchad affectés par Boko Haram. Le Représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, M. Angel Lozada, y a également pris part.

Les trois hauts fonctionnaires ont d'abord séjourné du 25 au 27 avril au Cameroun. A Yaoundé, la capitale, ils ont été reçus par plusieurs autorités et partenaires gouvernementaux, dont le Premier Ministre, M. Joseph Dion Ngute ; le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella ; le Coordonnateur du Comité national de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), M. Fai Yengo Francis. De plus, ils ont eu des consultations avec les membres de la communauté diplomatique et des représentants de la société civile. La délégation a également effectué une visite de terrain à Maroua, dans la région de l'Extrême-Nord, où elle a rencontré les autorités administratives et traditionnelles ainsi que les dirigeants de la Force multinationale mixte et les entités des Nations Unies œuvrant dans la région. Elle a aussi visité le camp de réfugiés de Minawao, le centre de transit de Gourrenouel (pour les réfugiés et déplacés internes) et le site des déplacés internes de Zamaï.

Après le Cameroun, les hauts représentants de l'ONU et de l'UE se sont rendus au Niger du 28 au 30 avril. Ils ont été reçus en au-

dience à Niamey par le Président Mahamadou Issoufou. Ils ont également tenu plusieurs réunions

riches avec le Chef d'Etat-major général des Armées, le Président de la Haute autorité à la consoli-

délégation a rencontré les autorités locales, des représentants des chefs religieux et des communautés locales, et le Commandant de la Force multinationale mixte avec son équipe (photo ci-dessus).



Réconfort aux enfants déplacés internes (photo 1) et échanges avec les repentis de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun (Photo 2).

avec le Premier Ministre, M. Brigi Rafini ; le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, M. Kalla Ankou-rao ; et le Ministre de l'Intérieur, M. Mohamed Bazoum. Par ailleurs, ils ont eu des échanges

dation de la paix ainsi qu'avec des représentants du corps diplomatique, de la communauté humanitaire, l'équipe de pays des Nations Unies, l'organisation à but non-lucratif Search For Common Ground et des universitaires. A Diffa (Sud-ouest du Niger), la

Au cours de ces visites, la délégation a exprimé la solidarité des Nations Unies et de l'UE avec les pays affectés par Boko Haram. Elle a également réitéré la détermination des deux institutions à continuer de fournir une assistance politique et financière en appui aux efforts nationaux et régionaux dans la résolution de la crise provoquée par Boko Haram et des défis humanitaires connexes. Elle a insisté sur l'importance de la mise en œuvre, au niveau national, de la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram.

Les hauts représentants de l'ONU et de l'UE se rendront au Nigeria d'ici la fin de l'année 2019 pour clôturer cette tournée, dont la première étape a eu lieu en mars 2019 au Tchad. Ils s'accorderont ensuite sur les conclusions et recommandations à présenter aux différents acteurs et partenaires.

Ces visites sont précédées de missions conjointes menées au niveau technique par des conseillers de l'UNOCA et de l'UNOWAS. Elles sont entreprises conformément à la résolution 2349 adoptée le 31 mars 2017 par le Conseil de sécurité des Nations Unies et engageant les organismes de l'ONU concernés à apporter un appui à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Paix en Afrique centrale - Lutte contre Boko Haram : plaidoyer du Représentant spécial en Europe

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall a séjourné en Belgique puis en France courant mai pour une série de plaidoyers en faveur d'une plus grande implication des partenaires internationaux dans la promotion de la paix et la sécurité en Afrique centrale. C'est dans cet esprit qu'il a eu une séance de travail le 6 mai à Bruxelles avec le Directeur général pour l'Afrique subsaharienne au Service européen pour l'action extérieure, M. Koen Vervaeke (photo), et échangé avec le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, M. Ángel Losada, ainsi qu'avec l'équipe du Service européen pour l'action extérieure en charge de l'Afrique centrale et du lac Tchad.



Le volet hexagonal de la mission a été essentiellement marqué par deux entretiens. Les 7 et 9 mai, M. Fall a respectivement rencontré à Paris le Directeur pour l'Afrique au Ministère

des Affaires étrangères, M. Rémi Maréchaux, et le Conseil-ler diplomatique pour les Affaires africaines à l'Elysée, M. Franck Paris. Les discussions

ont essentiellement porté sur la situation dans la sous-région et la coopération avec les Nations Unies en appui aux pays de la région du bassin du lac Tchad touchés par les activités terroristes de Boko Haram

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de développement durable, leviers pour la promotion de la consolidation de la paix

La 7^e réunion annuelle des représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des directeurs régionaux et des coordonnateurs résidents du système des Nations Unies en Afrique centrale s'est tenue du 12 au 13 avril 2019 à Sao Tomé, capitale de Sao Tomé-et-Principe. Ouverte par la Ministre santoméenne des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, Mme Elsa Maria Teixeira de Barros Pinto, cette rencontre avait pour thème : « Réaliser les objectifs de développement durable (ODD) pour promouvoir la consolidation de la paix ».

Au cours de leurs travaux dirigés par M. François Louncény Fall, Chef de l'UNOCA, les hauts fonctionnaires de l'ONU ont examiné les contributions et capacités de leurs bureaux respectifs pour la réalisation des ODD en appui aux États de l'Afrique centrale et autres partenaires clés (en particulier l'Union africaine et la CEEAC). Ils ont également échangé sur des sujets d'intérêt commun en s'appesantissant sur les voies et moyens d'assurer une meilleure contribution du système des Nations Unies à la prévention et à la résolution pacifique des conflits, ainsi que dans les processus politiques, de paix ou de consolidation de la paix.

Nouvelles synergies face aux défis régionaux

Après deux journées d'échanges, les responsables onusiens ont adopté une série de recommandations (voir encadré) et conclu qu'il était nécessaire de renforcer leurs actions afin de créer de nouvelles synergies pour faire face aux défis auxquels l'Afrique centrale est confrontée, contribuer à l'accélération de la

réalisation des ODD dans chaque pays, et prévenir les conflits. Ils ont insisté sur le fait que les Nations Unies devraient se focaliser sur l'un des principes qui sous-tendent les ODD, à savoir celui qui stipule que personne ne devrait être laissé pour compte durant le processus de réalisation de ces objectifs.

C'est la première fois que la réunion annuelle de coordination des hauts fonctionnaires de l'ONU d'Afrique centrale se tenait hors de Libreville, siège de l'UNOCA. La décision de la délocaliser à Sao Tomé a été prise lors du 6^e rendez-vous tenu du 26 au 27 avril 2018 dans la capitale gabonaise.

Dix recommandations pour accélérer la mise en œuvre des ODD

- Privilégier la prévention et la construction de la paix et de la cohésion sociale ;
- Renforcer l'appui du système des Nations Unies auprès des États de la sous-région pour l'accélération de la réalisation des ODD ;
- Se focaliser sur "The further left behind" dans l'appui des Nations Unies pour l'accélération de la réalisation des ODD, afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte, et impliquer tous les acteurs dans la promotion des ODD, y compris les organisations de la société civile au niveau local ;
- Renforcer l'engagement des organisations de femmes et de jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD ;
- Contribuer et aider les États à renforcer le secteur de l'éducation dans la sous-région en tant que moteur essentiel de la prévention des conflits et du renforcement des capacités des jeunes pour un avenir meilleur ;
- Contribuer à la lutte contre l'impunité, y compris à travers le renforcement de l'indépendance du système de justice ;
- Contribuer davantage au renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales, y compris celles de la CEEAC et celles en matière de données statistiques pour appuyer la planification, le suivi et l'évaluation et faciliter les prises de décisions basées sur les faits ;
- Continuer de promouvoir la coopération régionale et sous-régionale, en s'appuyant sur les avantages comparatifs des uns et des autres ;
- Renforcer davantage la coordination entre les entités onusiennes afin de créer de nouvelles synergies et contribuer à l'accélération de la réalisation des ODD et à la prévention des conflits ;
- Intégrer de façon transversale la lutte contre le changement climatique dans les interventions de développement durable.



Plusieurs institutions de l'ONU étaient présentes aux travaux de Sao Tomé, notamment le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), représenté par son chef, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas ; et le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, représenté par le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour cette région, M. Huang Xia. Étaient également présents les coordonnateurs résidents du système des Nations Unies ou leurs représentants au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad, ainsi que les entités onusiennes ayant une dimension régionale, telles que le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale ; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, et la culture (UNESCO) ; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ; et ONU Femmes.

Accord pour la paix et la réconciliation : soutien renouvelé de la CEEAC et de l'UNOCA



Photo MINUSCA

Du 2 au 5 avril, le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. François Louncény Fall, ont effectué une mission conjointe en République centrafricaine (RCA). Celle-ci entraine dans le cadre de leur appui aux efforts de mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation dans ce pays. Il s'agissait également de s'enquérir des défis y relatifs afin d'identifier les voies et moyens d'y faire face.

Mobilisation des pays voisins

A cet égard, ils ont particulièrement insisté sur la nécessité d'une appropriation nationale, la plus large possible, de l'Accord par tous les segments de la société centrafricaine et son exécution de bonne foi par toutes les parties signataires. Ils ont également souligné l'impératif d'un engagement politique de haut niveau de la République centrafricaine et des Etats voisins pour une coopération effective en faveur de la mobilisation d'un soutien concerté de la sous-région - pour une prise en charge efficace des questions d'intérêt commun, y compris les préoccupations transfrontalières. Dans cette perspective, il a été convenu que la CEEAC, l'UNOCA et la MINUSCA entreprennent très prochainement une tournée auprès des pays de la sous-région pour mobiliser davantage leur engagement. De même, la possi-

bilité a été donnée à la RCA de présenter l'Accord lors du prochain sommet de la CEEAC.

La mission conjointe CEEAC/UNOCA en RCA a été conduite en étroite coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, M. Mankeur Ndiaye. Durant leur séjour, MM. Ahmad Allam-Mi et François Louncény Fall ont été reçus en audience par le Premier Ministre Firmin Ngrebada ; le Président de

l'Assemblée nationale, M. Laurent Ngon Baba ; la Ministre de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'armée, Mme Marie-Noëlle Koyara ; et le Ministre délégué auprès de la Ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, chargé de la Francophonie et du protocole d'Etat, M. Chancel Sekode Ndeugbayi. Ils ont également rencontré les représentants des Garants et Facilitateurs de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA ainsi que le corps diplomatique.

Avant de quitter la RCA, le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA s'étaient rendus le 4 avril à Paoua (plus de 350 km de Bangui). Ils y ont rencontré les autorités locales et des représentants de la société civile, d'organisations non-gouvernementales et internationales, afin d'apprécier et d'encourager les efforts liés au projet pilote de gestion transfrontalière de la transhumance initié par la République centrafricaine et le Tchad.



Le Secrétaire général de la CEEAC, le Chef de l'UNOCA et son collègue de la MINUSCA travaillent main dans la main, avec optimisme, pour contribuer au retour à une paix durable en RCA. Photo MINUSCA

Réforme institutionnelle : UNOCA accompagne le processus visant à renforcer l'efficacité de la CEEAC



La réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC (COPIL-RI) a eu lieu du 19 au 21 juin 2019 à Libreville (Gabon) sous la présidence du ministre gabonais des Affaires étrangères, M. Alain-Claude Bilié By Nze. Elle a permis aux représentants des onze Etats membres d'examiner et de valider les projets de textes fondamentaux de la réforme institutionnelle de la CEEAC ainsi que du plan d'action de mise en œuvre de ladite réforme.

Le projet de texte adopté consacre la mutation du Secrétariat général de la CEEAC en Commission, composée de sept (7) Commissaires, y compris le Président et le Vice-Président. Il favorise aussi l'intégration harmonieuse du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) dans l'architecture institutionnelle de la Communauté.

Faciliter l'intégration régionale

Les conclusions de la réunion du COPIL-RI seront soumises à M. Ali Bongo Ondimba, Président en exercice de la CEEAC, en vue de la convocation de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC chargée de les examiner. Au-delà de la réduction des coûts de fonctionnement des structures de la CEEAC, l'enjeu principal de sa réforme est d'optimiser son efficacité. Tous les intervenants à la cérémonie d'ouverture l'ont rappelé avec enthousiasme et plaidé

pour l'accélération du processus. Parlant au nom du Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale empêché, M. Sancho Coutinho, Chef de la Section politique, a fait observer qu'une « fois les nouvelles institu-

tions mises en place et fonctionnelles, le partenariat entre la CEEAC et l'UNOCA en matière de médiation et de prévention des crises violentes sera encore mieux calibré et plus renforcé ».

Par ailleurs, il a souligné qu'une « CEEAC réformée facilitera l'atteinte des objectifs en matière d'intégration régionale ». Il a indiqué que l'UNOCA demeure disponible, dans le cadre de son mandat, à continuer d'apporter son



appui à cet important processus de réforme et à tout projet visant à consolider la paix et la sécurité régionales en Afrique centrale.

Les Ambassadeurs et les représentants des organisations internationales accrédités au Gabon ainsi que les hauts responsables de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de l'Union africaine (UA) ont également participé à l'ouverture et à la clôture de la réunion ministérielle du COPIL-RI. Celle-ci a été précédée par la 4^e réunion du Comité technique des experts dudit Comité, qui a eu lieu à Libreville du 14 au 18 juin.

Retraite CEEAC – UNOCA : renforcer le partenariat pour mieux prévenir et gérer les conflits

La quatrième retraite conjointe UNOCA-CEEAC a eu lieu du 17 au 18 avril 2019 au siège du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à Libre-

renforcer le partenariat CEEAC-UNOCA pour mieux prévenir et répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale ? ». Les discussions ont permis non seulement de

tage pour faire face aux défis communs de manière plus efficace et cohérente.

Dans cette logique, l'UNOCA et la CEEAC ont adopté des me-

tégique met l'accent sur la promotion de la diplomatie préventive et de l'intégration régionale, l'assistance aux processus électoraux, les droits de l'homme, la gouvernance, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile.

Plan d'action 2019 – 2020

La lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière, la piraterie maritime et le braconnage figurent aussi parmi les priorités des deux institutions, sans oublier les nouvelles problématiques comme le pastoralisme et la transhumance. Il en a été tenu compte dans le plan d'action 2019 – 2020 adopté lors de la retraite par le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncé Fall.

◀ Le Chef de l'UNOCA et son principal partenaire stratégique dans la sous-région envisagent de se retrouver régulièrement au cours de l'année pour faire le point sur certains dossiers, avant la retraite conjointe de 2020.



ville. Les hauts fonctionnaires, responsables et experts des deux institutions ont échangé autour du thème : « comment

réitérer l'importance de la coopération entre les deux institutions, mais aussi d'insister sur la nécessité de la renforcer davan-

sures spécifiques visant à améliorer la mise en œuvre de leur Accord-cadre de coopération du 14 juin 2016. Ce document stra-



Consultation de l'UA : la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique



douin Hamuli Kabaruzza, Directeur des Affaires politiques et du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC. Il a fait remarquer que la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies va dans le même sens en « considérant que les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique... ».

M. Baudouin Hamuli Kabaruzza, a révélé qu'au niveau sous-régional, la CEEAC et l'UNICEF sont engagés dans la mise en œuvre d'un projet destiné à « renforcer les capacités des jeunes en gestion des mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences ». De même, ce projet devrait « permettre à la jeunesse de contribuer à l'alerte précoce aux fins de la construction et de la consolidation de la résilience communautaire, du développement durable, de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ».

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été représenté à la cérémonie d'ouverture de cette consultation par M. Sancho Coutinho, Chef de la Section politique. Mme Léocadie Nahishakiye, Conseillère politique/UNOCA et Point focale pour les questions relatives à l'Union africaine, a pris part à l'ensemble des travaux.

Du 14 au 15 juin, la salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre à la consultation régionale sur « les rôles et contribution des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique ». Organisée par l'Union africaine (UA) en collaboration avec la CEEAC et soutenue par l'UNOCA et le Bureau de l'ONU auprès de l'UA (UNOAU), elle a permis de réaffirmer la place de la jeunesse non seulement dans les processus de paix, mais aussi dans le développement en Afrique. « Pour l'Union africaine et les gouvernements africains, la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ne se fera pas sans la société civile africaine dont la colonne vertébrale doit être une jeunesse autonome et engagée », a rappelé M. Bau-



Le Chef de la Section politique a réaffirmé le soutien de l'UNOCA aux initiatives en faveur des jeunes impliqués dans les processus de paix.



Sécurité nationale et régionale : la Conseillère pour les questions de police était en mission au Cameroun

La Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale pour les questions de police, a effectué une visite de travail du 6 au 10 mai 2019 à Yaoundé (Cameroun) afin de renforcer le partenariat et la collaboration entre l'UNOCA et les institutions nationales et régionales opérant dans le domaine de la sécurité. Dans ce cadre, elle a notamment été reçue par Monsieur Konrad Atefor Tsefor, Officier régional spécialisé en Cybercriminalité assurant l'intérim du Chef de Bureau régional INTERPOL de Yaoundé. INTERPOL s'est dit favorable à une coopération active avec l'UNOCA et a promis de mettre à sa disposition, le cas échéant, des informations pertinentes relatives aux réunions du Comité des Chefs de Police de l'Afrique centrale.



Le Délégué général à la Sûreté nationale (en costume bleu) a reçu Mme Gaga en présence de ses collaborateurs

Dans la même lancée, une rencontre avec le Général de brigade Bitote André Patrice, Directeur général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), a permis de nouer des relations professionnelles dynamiques. L'Officier supérieur s'est réjoui de cette perspective, en rappelant que la devise de EIFORCES résume également assez bien les principaux domaines d'intervention des Nations Unies en général et de l'UNOCA en particulier : « Pour la Paix, la Sécurité et la Stabilité en Afrique et dans le monde ».



Séance de travail au Bureau régional INTERPOL de Yaoundé. La collaboration a bel et bien commencé...

Avant de rentrer à Libreville, la Commissaire Irène Gaga a été reçue par M. Martin Mbarga Nguete, Délégué général à la Sûreté nationale, en présence de ses Directeurs techniques. Il a apprécié à sa juste valeur la démarche de l'UNOCA et réaffirmé la disponibilité du Cameroun à continuer à soutenir les actions du Bureau.

Chacune des séances de travail de la Conseillère principale pour

les questions de police était ponctuée par une remise des documents expliquant le mandat de l'UNOCA ainsi que des symboles des institutions constitués des souvenirs de l'institution.



Le Général Bitote André Patrice, Directeur général de l'EIFORCES (4e à partir de la droite) et les hauts cadres de l'institution ont chaleureusement accueilli Mme Gaga

Une équipe de l'Ecole internationale des forces de sécurité de Yaoundé en visite à l'UNOCA



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a accueilli le 30 mai 2019 une délégation de l'Ecole internationale des forces de sécurité de Yaoundé (EIFORCES) conduite par son Directeur, le Général de Brigade, Bitote André Patrice. C'est M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet, assurant l'intérim du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'UNOCA, qui a reçu les dix membres de l'encadrement et les trente-deux stagiaires qui ont fait le déplacement de Libreville. Ces officiers, qui font tous partie de la 5^e promotion du Brevet d'Etudes Supérieures de sécurité [BESS 5] et de la 8^e promotion du Diplôme d'Etat-Major des



Le Chef de Cabinet/UNOCA (à gauche) et le Directeur général/EIFORCES (à droite) ont exprimé leur satisfaction à l'issue de la visite.

Forces de Sécurité (DEMFS 8), en sont repartis très satisfaits.

La visite a permis aux deux institutions (EIFORCES et UNOCA) d'échanger des informations sur leurs mandats respectifs et d'explorer les possibilités d'un renforcement de la coopération dans les domaines d'intérêt commun.

Sollicitée par EIFORCES, cette visite intervenait à la suite d'une mission effectuée à Yaoundé du 6 au 10 mai 2019 par la Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale pour les questions de police à l'UNOCA. Elle avait rencontré l'équipe dirigeante de l'EIFORCES à cette occasion (voir page précédente).



Lutte contre la criminalité transfrontalière : nécessité de respecter les droits de l'homme et les libertés

L'atelier de renforcement des capacités des Forces de police nationale (FPN) gabonaise sur « le respect des droits de l'homme et des libertés dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière » s'est achevé le 21 juin à Libreville. Après cinq jours d'échanges féconds, les 34 officiers mobilisés pour la circonstance (dont cinq femmes) ont reçu des attestations lors d'une cérémonie à laquelle l'UNOCA était représenté par Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale. Dans le mot de circonstance prononcé au nom du Bureau, elle a exprimé la satisfaction de l'UNOCA en rappelant l'importance de cet atelier dans le contexte sous-régional actuel « marqué par des menaces sécuritaires exigeant non seulement une vigilance accrue aux frontières, mais aussi des interventions tenant compte des principes fondamentaux en matière de droits de l'homme ».

Le compte rendu des travaux a mis en relief la densité des discussions sur les thématiques abordées, notamment : le renseignement criminel, la fraude documentaire et la contrefaçon ; le trafic illicite des armes, de stupéfiants et des êtres humains sans oublier la lutte contre la criminalité environnementale et faunique. Des éléments de compréhension du dispositif juridique national ainsi que des instruments internationaux ratifiés par le Gabon ont également permis aux participants de mieux appréhender leurs droits mais aussi leurs limites dans le cadre de leurs délicates missions. « Nous saluons les experts pour la profondeur de leurs contributions et pour la richesse des conclusions des travaux de cet atelier », a souligné l'UNOCA, invitant par ailleurs les bénéficiaires de cette formation à faire « bon usage des expériences et enseignements reçus ».

Prévention des conflits

Mme Marilyn Ngum Fru a indiqué que l'UNOCA reste disponible pour continuer à soutenir les Forces de police nationale du Gabon, conformément à son mandat en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix en Afrique centrale, y compris à travers le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales œuvrant dans ces domaines. Il convient d'ailleurs de rappeler que la session qui a eu lieu du 17 au 21 juin était la deuxième d'une série de trois ateliers conjointement planifiés avec le gouvernement gabonais et les Nations Unies, en collaboration avec la CEEAC.

L'UNOCA a saisi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements au haut commandement des Forces de police nationale du Gabon, dont « l'engagement et le leadership ont contribué au succès de cet atelier ». Dans le même esprit, le Bureau a tenu à



questions de police en particulier. Le Général de division Marcel Yves Mapangou Moussadji, Commandant en chef des Forces de police nationale du Gabon, a également renouvelé sa gratitude à l'UNOCA pour sa sollicitude constante et son engagement aux côtés du gouvernement pour le



développement d'une police plus performante. Il a fait observer que la démarche de l'UNOCA retient l'attention au-delà du Gabon, compte tenu des feedbacks de certains de ses collègues de la sous-région qui souhaiteraient du reste bénéficier également de ce genre de programme. Les Forces de police gabonaises en recommandent aussi : dans leurs recommandations, elles ont plaidé, entre autres, pour l'organisation « d'autres formations sur le blanchiment des capitaux » ainsi que pour la délocalisation des ateliers de renforcement des capacités vers les services déconcentrés. De plus, elles souhaiteraient la prise en compte de la parité hommes-femmes lors des prochaines sessions.

réitérer son appréciation pour la l'UNOCA en général, et avec sa « coopération fructueuse » avec Conseillère principale pour les



24 avril 2019 : MM. François Louncény Fall, Représentant spécial et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), et Angel Losada, Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, embarquent pour la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. La mission conjointe, qui incluait également le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohammed Ibn Chambas, avait pour but d'évaluer l'impact des activités de Boko Haram dans certaines zones afin de mieux organiser l'assistance aux populations affectées ainsi que le soutien aux efforts nationaux et régionaux.

UN CHIFFRE, UNE ALERTE

62

C'est le nombre d'atteintes aux droits de l'homme commises par des combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans les provinces du Haut-Uélé et du Bas-Uélé en République démocratique du Congo durant le premier trimestre de 2019. Selon le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, elles ont été perpétrées à la suite d'embuscades de civils, de pillages de produits alimentaires et non alimentaires ou, pour de courtes durées, d'enlèvements de civils aux fins du transport des articles pillés. Des affrontements avec des membres de la LRA ont également entraîné la mort de deux soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) les 8 et 22 février (**Source : 16^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, 24 mai 2019**).



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 | Mobile : + (241) 05 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Adresse postale : B.P. : 23773 Libreville, Gabon
Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
facebook.com/unoca.onu